



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Journée qualité construction  
sur le thème de l'eau  
6 novembre 2025  
Prospective eau et bâtiment**

## Déroulé de la présentation

- Changement climatique et ressource en eau**
- Cadre national sur la gestion quantitative de l'eau**
- Enjeux financiers pour les ménages**
- Quels types d'actions à développer ?**
- Quels leviers actionner ?**



# Changement climatique et ressource en eau

## Principes, situation et enjeux de la gestion quantitative de l'eau

La gestion de l'eau = masses d'eau

→ superficielles (rivières, lacs)

→ souterraines (nappes)



Atteindre un bon état de chaque masse d'eau = assurer qualitativement et quantitativement un fonctionnement durable des écosystèmes naturels et satisfaire les usages humains (eau potable, agriculture, industrie)



En Occitanie, de très nombreuses masses d'eau connaissent des déficits structurels

→ tensions structurelles sur la ressource en eau.

Combler ces déficits structurels



Gestion conjoncturelle de l'eau en étiage (de juin à octobre)

débits les plus faibles ou nappes les plus basses + besoins les plus forts (agricoles)

→ en cas de manque de la ressource au regard des besoins, l'Etat met en place des mesures de gestion (restriction voire interdiction d'usages)



*Sur le bassin versant de la Garonne*

*Sur l'année : prélèvements agricoles ≈ eau potable*

*En étiage : les prélèvements agricoles sont 2 fois plus importants que l'eau potable*

## Changement climatique et conséquences dans le domaine de la construction

En raison du changement climatique, on observe notamment :

- une raréfaction de la ressource principalement en étiage
- une augmentation de la température de l'eau

→ difficulté accrue pour atteindre et maintenir le bon état des masses d'eau  
→ multiplication, intensification et allongement des épisodes de sécheresse estivale / restriction des usages  
→ risque de salinisation des nappes en cas de baisse trop importante de leur niveau sur le littoral méditerranéen  
→ forte vulnérabilité des territoires en tête de bassin versant



*Lors de la sécheresse de 2022 de nombreuses ruptures d'alimentation en eau potable ont été observées dans ces territoires*

→ **urbanisme** : limitation voire arrêt urbanisation en raison d'un problème de ressource en eau (manque d'eau ou traitement eaux usées insuffisant) qui vient s'ajouter aux limitations induites par les risques inondation



*Suite à la sécheresse de l'été 2023, le pays de Fayence (Var) a pris une délibération prévoyant « une pause de l'urbanisation dans l'attente de la sécurisation de l'alimentation en eau »*

→ **construction** : favoriser la résilience des bâtiments face aux stress hydriques futurs (sinistralité liée aux enjeux sur les retraits et gonflement des argiles)  
+ habitat et aménagements économies en eau

## Changement climatique et ressource en eau Conséquences concrètes sur la Garonne

### Conséquences majeures du changement climatique à 2050

(Travaux SAGE Vallée de la Garonne/Life eau et climat- SAGE Bassin versant des Pyrénées Ariégeoises et SAGE Neste rivières de Gascogne)



+ 3°C de **température moyenne** Garonne



-15% de **précipitation en cumul annuel** sur la Garonne et rivières de Gascogne.



De -10 à – 60% d'**enneigement** dans les Pyrénées.  
**Passage du régime nival à pluvial.**



**Forte baisse des débits en étiage**



+15% d'**évapotranspiration** cumulée en moyenne/. + 160mm en plaine sur bassin Ariège et +75mm sur rivières Gascogne.

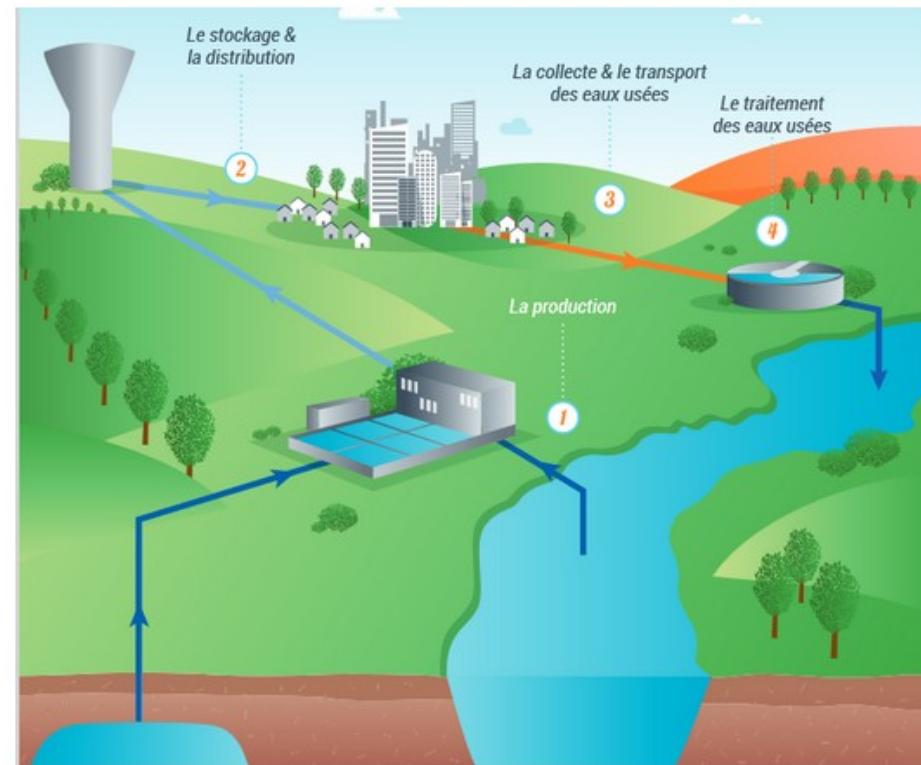
*Résultats préliminaires à Explore 2: Modèle SIM2- Scénario RCP8,5 (T° les + proches des observations + proche des engagements actuels des états)*



# Changement climatique et ressource en eau

## Prélèvements pour l'eau potable

- *en eaux superficielles*  
baisse des débits en étiage,  
augmentation de la température  
de l'eau, concentration des  
polluants  
→ ↗ complexité du traitement,  
↗ risque de restriction d'usage
- *en nappes souterraines*  
baisse du niveau de la nappe,  
concentration des polluants  
→ ↗ complexité du traitement  
↗ risque de restriction d'usage  
↗ approfondissement certains  
forages et/ou d'interconnexion  
des réseaux



## Rejets assainissement

- Forte baisse des débits  
→ renforcement du niveau de traitement (moindre dilution)



Sur le bassin Adour Garonne les prélèvements sont quasiment équivalents entre eaux de surface et nappes d'eau souterraines

## Cadre national sur la gestion quantitative de l'eau

Nombreux textes et documents de planification fixent depuis plusieurs années un cadre national et local d'économie d'eau et de sobriété des usages.



### Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau de 2023 dit « Plan eau »

- Eau = ressource en tension (volets quantitatif et qualitatif) + 1<sup>er</sup> marqueur du changement climatique
- S'adapter et changer habitudes pour mieux préserver cette ressource

↳ 10% prélèvements d'eau y compris usage domestique d'ici 2030

## Cadre national sur la gestion quantitative de l'eau

Sur volet quantitatif de l'eau potable, 2 **axes d'économie** principaux

- **bâtiment :**
  - des travaux sont engagés afin de réduire la consommation d'eau dans les bâtiments neufs
  - levée des freins notamment pour réutilisation des eaux improches à la consommation humaine pour des usages domestiques
  - accompagnement des particuliers pour l'installation de kits hydro-économies et de récupérateurs d'eau de pluie
  
- **réseaux :**
  - aides supplémentaires dédiées à l'augmentation des rendements (réparation des fuites) et à la sécurisation des réseaux d'eau potable (maillage des réseaux, approfondissement de forages)



*Le rendement moyen des réseaux d'eau potable en Occitanie est de 74%  
Le taux de renouvellement des canalisations est de 140 ans alors que durée moyenne d'une canalisation est compris entre 50 et 100 ans*

+ mesures de communication et sensibilisation afin d'inciter tous les acteurs à la sobriété



## Enjeux financiers pour les ménages

**Enjeu pour les ménages** = avoir un coût de fonctionnement du logement le plus bas possible en particulier sur le volet eau

*Selon le dernier rapport du SISPEA, au 01/01/23, le prix moyen de l'eau est de **4,30 €/m<sup>3</sup> TTC** (dont 2,11 €/m<sup>3</sup> pour l'eau potable et 2,19 €/m<sup>3</sup> pour l'assainissement collectif)*

Tendance à augmentation y compris en terme prospectif

**Pour une consommation moyenne de 148 l/j/hab d'un ménage de 2,2 personnes**  
**Consommation annuelle de 118m<sup>3</sup> soit 511 €/an**

A comparer par exemple avec les seuils de revenus des ménages du parc locatif social (2 personnes)

Ménages très modestes	18 600 €/an soit 2,7% des revenus
Ménages modestes	31 000 €/an soit 1,6% des revenus

## Perspectives sur les enjeux financiers pour les ménages

**Préalable :**

*Le service de l'eau relève d'un budget autonome, principe de « l'eau paie l'eau »*

*Structuration du prix de l'eau*



Perspectives liées au changement climatique :

- **eau potable** : concentration des polluants et recherche de plus en plus poussée  
→ *traitements plus couteux*
- **assainissement** : augmentation des exigences de traitement avec en parallèle baisse du débit des cours d'eau (moindre dilution)  
→ *traitements plus poussés donc plus couteux*
- redevances agences de l'eau relèvent du principe pollueur payeur  
→ *tendance à l'augmentation en lien avec le financement des travaux à réaliser*

Convergence vers une augmentation du prix de l'eau (qui s'ajoute à la lutte contre les fuites et à l'accélération nécessaire du renouvellement des canalisations)

*NB : en parallèle, l'exigence de diminution des volumes vendus va imposer un changement structurel du modèle économique des services d'eau et d'assainissement*



## Quels types d'actions développer dans le bâti ?

### 3 types d'actions permettent de diminuer les prélèvements en eau

→ **sobriété** : provient d'un changement de comportement moins consommateur d'eau

*Phase travaux : utilisation de matériaux moins consommateurs d'eau*

*Usage du bâtiment : utilisation des douches plutôt que des baignoires*

NB : pour agir sur les comportements, la généralisation des compteurs individuels en copropriété est un levier essentiel



→ **efficacité** : pour un comportement donné réduire les prélèvements grâce à des solutions techniques

*Phase travaux : supprimer les fuites dans les installations provisoires*

*Usage du bâtiment : équipements hydro-économies (robinetterie à débit limité, douche à faible débit, lave-linge et lave-vaiselle économies en eau...)*

NB : les systèmes de surveillance et de gestion intelligente peuvent augmenter l'efficacité du bâtiment mais peuvent aussi amener l'usager à faire évoluer son comportement (sobriété)

→ **substitution** : recourir à des ressources alternatives

*Phase travaux : systèmes fermés*

*Usage du bâtiment : récupération des eaux de pluies (arrosage, WC...), réutilisation des eaux grises (après traitement peuvent alimenter WC ou arrosage)*



Importance de travailler sur les 3 leviers dès la conception du bâtiment



## Quelles actions au-delà du bâti ?

### A la parcelle



**Sobriété** : perméabilité des sols / optimisation des surfaces imperméables, favoriser rétention à la source (toitures végétalisées, bassins d'infiltration), plantations d'espèces peu consommatoires d'eau

**Efficacité** : arrosage goutte à goutte

**Substitution** : récupération eaux pluviales

### Au quartier



**Sobriété** : perméabilité des sols, plantations d'espèces peu consommatoires d'eau, trames vertes, aménagements collectifs (piscine), plantations d'espèces peu consommatoires d'eau, jardins publics avec dispositif d'infiltration des eaux pluviales « retrouver un cycle de l'eau plus naturel »

**Efficacité** : arrosage goutte à goutte, paillage

**Substitution** : récupération eaux pluviales, noues, jardin de pluie, boucles locales d'eau

NB : la gestion intégrée des eaux pluviales a également des effets positifs en cas de fortes pluies en limitant les risques de saturation du réseau d'eaux pluviales

# Quels leviers actionner ?

## Réglementaires

### Au niveau du bâtiment



les FDES intègrent le volet eau dans les performances environnementales recherchées



les labels nationaux HQE, Effinergie+ intègrent des critères de consommation ainsi que les labels régionaux Bâtiments Durable, Quartier Durable Occitanie



il n'y a pas d'objectifs chiffrés

### Au niveau du règlement des documents d'urbanisme



Imposer des systèmes de récupération d'eau de pluie pour les bâtiments neufs  
Traiter l'eau de pluie à la parcelle

## Incitatifs

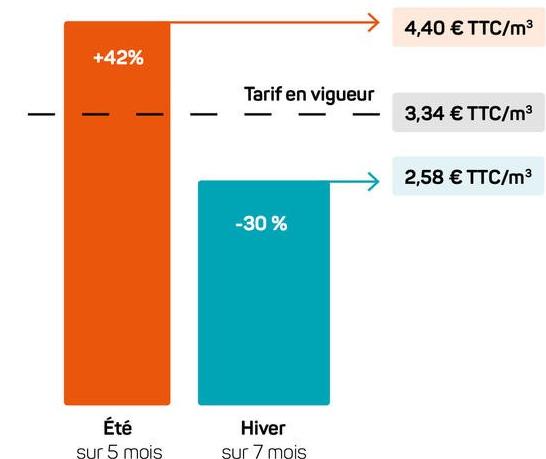
Politique tarifaire sur prix de l'eau (politique saisonnière, politique sociale)



inciter à la baisse globale des prélèvements et notamment en étiage

**- 30 %\***  
7 mois de l'année, de novembre à mai, période où la ressource est disponible: **baisse du tarif en vigueur, soit 2,58 € TTC/m<sup>3</sup>**.

**+ 42 %\***  
Les 5 autres mois de l'année, de juin à octobre, période d'étiage où la ressource est plus rare: **augmentation du tarif en vigueur, soit 4,40 € TTC/m<sup>3</sup>**.



Tarif en vigueur au 1/01/24: 3,34 € TTC/m<sup>3</sup>, sur la base de 120 m<sup>3</sup> consommés par an.

\* La baisse et la hausse de tarif ne s'appliquent pas à l'abonnement ni aux redevances d'organismes publics.

## Quelques points à retenir

- Enjeux croissants sur les économies d'eau à réaliser pour raisons financières et environnementales
- Réflexion à prendre en compte au sens de l'aménagement global d'un quartier, une parcelle et d'un bâti
- Réflexion à intégrer sur le cycle de vie du bâtiment
- Importance de travailler sur les 3 leviers sobriété, efficacité et substitution  
→ sensibilisation de tous les acteurs

### Pour quels gains ?

- Réduction des factures d'eau et d'énergie (moins d'eau chaude)
- Moins de pression sur les réseaux publics, moins de risque de restrictions en cas de crise
- Meilleure image environnementale du bâtiment et qualité de vie (incluant des effets induits : exemple lutte contre les îlots de chaleur)

**Vous avez tout à y gagner**

**Soyons imaginatifs ensemble pour trouver des solutions**